

Montréal, le 20 novembre 2006

Monsieur Claude Dauphin
Président de la commission
De la Sécurité publique
275, rue Notre-Dame Est
Montréal, Qc H2Y 1C6

Objet : Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

Monsieur Dauphin,

Nous avons pris connaissance de votre projet de politique mentionné en titre et désirons vous faire part de nos commentaires.

Qui sommes-nous?

Nous sommes les directeurs généraux des quatre Société de Développement Commercial (SDC) du centre-ville de Montréal, soit Destination Centre-Ville, Quartier Latin, Vieux Montréal et Village. Ensemble, nous représentons plus de 12 000 commerces et places d'affaires, soit presque tout le centre-ville, d'Atwater à De Lorimier et de Sherbrooke au fleuve.

La problématique la plus importante

Le centre-ville de Montréal, de par sa nature même, attire les itinérants, les sans abris, les mendiants, les jeunes en quête de sensations fortes et d'expériences nouvelles, etc. Depuis quelques années, nous constatons sur nos territoires respectifs, une hausse marquée de la criminalité, du flânage, de la mendicité, voire même de la violence.

Que ce soit dans le Vieux-Montréal où les vitres des voitures se font fracassées impunément, en plein jour, sans que personne n'intervienne; dans le Village où les itinérants engueulent les passants quand ils ne les agressent pas; dans le Quartier Latin aux abords du Théâtre St-Denis qui sert de dortoir la nuit et ce, malgré la présence de caméra de surveillance; le centre-ville est devenu un endroit qui n'a rien de paisible ni sécuritaire.

La situation est rendue telle que, devant l'inaction des services policiers (qui nous disent ne pouvoir rien faire, soit faute d'effectifs, soit faute de réglementation plus sévère), certains de nos membres songent sérieusement à s'armer et à se faire justice eux-mêmes. D'autres encore envisagent d'engager des agents de sécurité afin d'assurer la paisibilité et la sécurité de leur environnement immédiat.

Déjà, nous avons un cas de commerçant ayant agressé un intervenant. Attendrons-nous qu'il y en ait d'autres? L'heure est aux solutions tangibles et votre projet de politique arrive à minuit moins cinq.

La politique

Bien que louable dans sa mission, le projet que vous proposez ne tiens pas compte d'une réalité flagrante : les commerçants et gens d'affaires du centre-ville, moteur de l'activité économique et touristique, ne sont pas invités au cœur de la table de concertation proposée. (Volet B, 3. Fonctionnement, page 7)

Nulle part dans ce projet les commerçants et gens d'affaires n'occupent la place qui leur revient, aux côtés des citoyens de Montréal. Pourtant, comment peut-on envisager un développement économique durable et efficace sans un environnement paisible et sécuritaire? L'inverse est aussi vrai. Or, les SDC ont été créés afin d'atteindre ces 2 objectifs. Nous sommes donc surpris que ce partenaire majeur soit absent du noyau central proposé.

Il en va de même pour les fondements de votre politique. Nous aurions pu y lire :

1.1.3 La place des commerçants et gens d'affaires

- Un environnement paisible et sécuritaire exige un engagement des commerçants et gens d'affaires
- Chaque commerçant constitue un acteur potentiel dont l'implication est centrale et déterminante.
- Le commerçant est au centre des préoccupations de chaque instance intervenant dans cet environnement.
- Chaque commerçant doit être à même de connaître, de comprendre et d'agir face aux problématiques liées à cet environnement.

Et qu'en est-il des acteurs de la collectivité alors que le territoire montréalais compte pas moins que 14 SDC et de nombreux regroupements de commerçants et gens d'affaires? Aussi, nous devrions lire :

1.2.5 Les acteurs de la collectivité

L'implication de divers acteurs de la communauté est essentielle. Que l'on pense aux entreprises ou organisations (publiques, parapubliques ou privées) qui fournissent des services essentiels à la population (ex : Bell, Hydro-Québec, Urgence Santé, etc.), *aux regroupements et associations de commerçants et gens d'affaires (SDC, CDEC, etc.)*, aux organismes communautaires qui réalisent des activités de prévention, aux entreprises et associations qui interviennent en sécurité, aux commissions scolaires et écoles, aux CLSC, à l'Agence de développement des services de santé et de services sociaux, aux médias de diverses natures et importances, aux organisateurs d'événements à Montréal. Il est important que ces acteurs soient impliqués dans la mise en œuvre de cette politique.

Le partenariat

Nos membres sont nos yeux et nos oreilles. Nous intervenons directement avec eux sur le terrain lorsque nous sommes aux prises avec toutes sortes de problématiques dont celle de sécurité publique. Dans ces cas-là, nous temporisons entre les commerçants et gens d'affaires, les services policiers et les autorités municipales. Il importe donc que votre projet de politique tienne compte de cette réalité et que nous obtenions la reconnaissance tacite de ce partenariat dans les documents comme dans les faits.

Monsieur Dauphin, nous osons croire que vous aurez compris l'urgence d'agir et de reconnaître les commerçants et gens d'affaires et les regroupements qui les représentent au même titre que les citoyens comme acteurs primordiaux de la mise en place de la Politique pour un environnement paisible et sécuritaire. Nous travaillons déjà en ce sens avec nos membres tout autant qu'auprès de divers intervenants.

Nous sommes convaincus du bien fondé de cette politique et souhaitons ardemment qu'une place sera prévue pour les commerçants et gens d'affaires et leurs représentants. Ensemble, nous nous participerons au mieux-être de la collectivité.

Veuillez revoir, Monsieur Dauphin, nos salutations distinguées.

Les directeurs généraux des SDC de l'Arrondissement de Ville-Marie :



André Poulin, dg

Destination Centre-Ville



Nicolas Pomerleau, dg

SDC du Village



Claude Rainville, dg

SDC Quartier Latin



Jean Perron, dg

SDC du Vieux-Montréal

CC. : M. Benoit Labonté, Maire
Arrondissement de Ville-Marie